



Fonds de dotation L'art de la fugue
Rapport d'activité – Exercice 2022

1 – Préambule

Régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n°2009-158 du 11 février 2009, le fonds de dotation L'art de la fugue, enregistré à la préfecture de l'Essonne le 18 mars 2014, existe depuis le 12 avril 2014, date de la parution de l'annonce n° 1958 au Journal officiel.

Son siège est situé au 37 bis, rue de Wissous à Wissous (91320).

Le fonds de dotation a pour buts d'acquérir un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle restauré par la manufacture d'orgues Desmottes, de l'installer en l'église St Eloi de Fresnes (Val-de-Marne), de faire entendre cet instrument historique au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

L'exercice 2022 est marqué par la reprise d'une programmation régulière des concerts, après deux exercices durant lesquels l'activité du fonds de dotation a été réduite en raison des restrictions inhérentes à la crise sanitaire.

2 – Fonctionnement interne du fonds

2.1 – Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé :

- des membres fondateurs :

Géraud Chirol, directeur d'établissement d'enseignement artistique et président du fonds

Anne-Marie Blondel, musicienne

Jean-Luc Ho, musicien

- des membres administrateurs :

Emile Jobin, facteur de clavecins

Jérôme Ryckbosch, ingénieur

Maïtena Ryckbosch, cadre administratif

Freddy Eichelberger, musicien

Yoann Moulin, musicien

Sarah Rouppert, musicienne

Elies Tataruch, musicien

2.2 – Dates des réunions et ordres du jour

Conseil d'administration du 28 avril 2022

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 18 avril 2021
- 2 – Renouvellement des membres du conseil d'administration et élection du président
- 3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021
- 4 – Programmation 2022 et budget prévisionnel
- 5 – Saison 2022-2023
- 6 – Remise du prix Orgues en France 2021
- 7 – Questions diverses

3 – Rapports du fonds avec les tiers

3.1 – Actions de communication menées par le fonds

Les outils de communication utiles à l'action du fonds (plaquette de présentation, plaquette de souscription, affiches, flyers, site internet) ont permis de récolter des dons auprès des associations et des particuliers.

L'arrêté n° 73/2022-SPE-BSPA-ASSO du 3 mai 2022 du Préfet de l'Essonne autorise le fonds de dotation à faire appel à la générosité publique par affichage, tracts, plaquettes d'information, publications dans la presse, courriels, réseaux sociaux et par le biais du site internet www.lartdelafugue.org (outil de collecte en ligne). Le versement des fonds se fait soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque, soit en numéraire. Les fonds perçus font l'objet d'un reçu fiscal.

Le fonds de dotation a également organisé des manifestations qui ont permis de collecter des fonds pour financement des actions. Onze concerts ont été donnés en 2022 :

En janvier :

- Ciné-concert Paul Goussot
Métropolis de Fritz Lang
Dimanche 16 janvier – Auditorium de Conservatoire, 16h30

En février :

- Les Kapsber'girls
Au jardin des délices
Alice Duport-Percier, soprano, Gabrielle Varbetian, mezzo, Garance Boizot, viole de gambe et basse de violon, Albane Imbs, cordes pincées et direction, Freddy Eichelberger, orgue
Dimanche 13 février – Eglise Saint-Eloi, 17h

En mars :

- Ensemble Cronexos
Plorans oculis meis
Barbara Kusa et Marine Beelen, sopranos, Leonardo Loredó, théorbe, Federico Jacobsohn, viole de gambe, Nicolas Desprez, orgue et clavecin
Dimanche 20 mars – Eglise Saint-Eloi, 17h

En avril :

- Ensemble Léviathan
A l'ombre des lumières

Eugénie Lefebvre, soprano, Lucile Tessier, basson baroque et direction artistique, Camille Dupont, violoncelle, Sarah Oudenhove, viole de gambe et violone, Loris Barrucand, orgue et clavecin

Dimanche 10 avril – Eglise Saint-Eloi, 17h

- Bach pour l'Ukraine
Anne-Marie Blondel, orgue
Concert au profit de l'association Ile-de-France Ukraine
Lundi 18 avril – Eglise St Germain des Prés, 16h

En mai :

- Francesco Cera, récital d'orgue
Frescobaldi et Correa de Arauxo
Dimanche 22 mai – Eglise Saint-Eloi, 17h

En juin :

- Département de musique ancienne, CNSMD de Paris, direction Hugo Reyne
Un carnaval baroque des animaux
Dimanche 5 juin – Eglise Saint-Eloi, 17h
- Arnaud de Pasquale, récital d'orgue
Voyage dans l'Italie du XVIIème siècle
Dimanche 12 juin – Eglise Saint-Eloi, 17h

En septembre :

- Journées Européennes du Patrimoine
15h Visite commentée de l'église par Annick Bertheux, présidente de la Société archéologique de Fresnes
16h30 présentation en musique de l'orgue espagnol par Anne-Marie Blondel
Dimanche 18 septembre – Eglise Saint-Eloi

En novembre :

- Ensemble Vox Cantoris,
La Chapelle des chantres, Pierre Attaignant et les chantres de la Sainte Chapelle
Raphaël Mas, Damien Rivière, Jean-Marc Vié, Christophe Gautier, direction Jean-Christophe Candau, Anne-Marie Blondel, orgue
Dimanche 13 novembre – Eglise Saint-Eloi, 17h

En décembre :

- Anne-Marie Blondel, concert de Noël
Jean-Sébastien Bach, variations canoniques, prélude et fugue en do majeur
Dimanche 25 décembre – Eglise Saint-Germain-des-Prés, 15h30

Des actions pédagogiques ont pu être organisées :

- Concerts du département de musique ancienne du conservatoire Jean-Jacques Werner, CRD de Fresnes
Samedi 26 mars et vendredi 24 juin – CRD de Fresnes

- Passacaille d'Armide de Jean-Baptiste Lully
Samedi 2 juillet – CRD de Fresnes

Les recettes des concerts et actions pédagogiques organisés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 3 370 euros.

3.2 – Liste des partenaires du fonds

Par convention du 3 mars 2015 avec Mme Anne-Marie Blondel, des instruments sont mis à disposition gratuite du fonds de dotation qui les loue pour son bénéficiaire.

Les recettes de location d'instruments de musique pour l'exercice 2022 s'élèvent à 3 900 euros, celles relatives aux accords et transport d'instruments s'élèvent à 3 960 euros.

Clavecin français d'après Blanchet (7 860 euros)

- Ecole Normale de Musique de Paris	18 janvier 2022	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	1 ^{er} et 8 février 2022	2 jours de location, transport et accord
- Association Artifices	17 mars 2022	1 jour de location et transport
- Ecole Normale de Musique de Paris	5 et 7 avril 2022	2 jours de location, transport et accord
- EPT Est Ensemble CRD de Pantin	9 avril 2022	1 jour de location, transport et accord
- Les Paladins – Jérôme Correas	3 et 4 septembre 2022	2 jours de location, transport et accord
- Les Paladins – Jérôme Correas	16 septembre 2022	1 jour de location, transport et accord
- Association La Musicale de Clermont de l'Oise	17 septembre 2022	1 jour de location, transport et accord
- Ensemble Semura Sonora	18 septembre 2022	1 jour de location et transport
- Ecole Normale de Musique de Paris	18 et 25 novembre 2022	2 jours de location, transport et accord
- Département du Val d'Oise	27 novembre 2022	1 jour de location et transport
- EPT Est Ensemble CRD de Pantin	2 décembre 2022	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	16 décembre 2022	1 jour de location, transport et accord

Les produits de la vente des CD Órgano Viajero et Tilting at Windmills s'élèvent à 280 euros en 2022. Ceux de la vente de la bande dessinée Mémoires d'un orgue s'élèvent à 1 290 euros, les produits des dédicaces et des envois s'élevant à 115 euros.

3.3 – Actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Des actions de prospection ont été menées auprès d'organismes de mécénat culturel

Le fonds de dotation a remporté le prix Orgues en France 2021, prix de soutien à la mise en valeur d'un orgue restauré. La cérémonie de remise de ce prix de 2 500 euros s'est déroulée à l'issue du concert de l'ensemble Vox Cantoris, le dimanche 13 novembre 2022.

4 – Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

En date du 27 mai 2014, un marché de restauration et de cession de l'orgue a été signé entre l'atelier Hermanos Desmottes S.L. (Landete, Cuenca, Espagne), propriétaire légal de l'ancien orgue du couvent de Buenafuente del Sistol, pour un montant forfaitaire de 141 570 euros T.T.C.
L'orgue a été installé en l'église Saint-Eloi en novembre 2014.

Le financement de l'orgue est assuré par les dons reçus (38 343,63 euros en 2014, 33 164 euros en 2015, 31 758 euros en 2016, 20 440 euros en 2017 et 20 280 euros en 2018) et un emprunt d'un montant initial de 100 000 euros a été contracté auprès du Crédit Mutuel. Le fonds de dotation a pu procéder à deux remboursements anticipés et la dernière échéance du prêt a été réglée le 5 janvier 2018.

A compter de l'exercice 2018, les interprètes des concerts sont rémunérés par le fonds de dotation et, en 2022, des cachets et charges associées ont été versés pour la somme de 6 344,61 euros auxquels s'ajoutent des contrats de cession avec des ensembles pour un montant de 11 983,19 euros.

Le montant des dons reçus en 2022 s'élève à 11 325 euros.

5 – Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Voir point 4.

6 – Compte d'emploi des ressources

Voir annexe jointe.

7 – Liste des libéralités reçues

Voir annexe jointe.



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SAMEDI 24 JUIN 2023

Le 24 juin, à 20 heures 30,

Les membres du conseil d'administration du fonds de dotation l'Art de la fugue se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été faite par le président.

Sont présents :

Mme Anne-Marie BLONDEL, fondatrice
M. Géraud CHIROL, fondateur et président
M. Yoann MOULIN, administrateur
M. Emile JOBIN, administrateur
Mme Sarah ROUPPERT, administratrice
M. Jérôme RYCKBOSCH, administrateur
Mme Maïtena RYCKBOSCH, administratrice

Sont excusés :

M. Jean-Luc HO, fondateur
M. Freddy EICHELBERGER, administrateur
M. Elies TATARUCH, administrateur

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de M. Géraud CHIROL.

Mme Anne-Marie BLONDEL est désignée secrétaire de la réunion.

L'ordre du jour est adopté :

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 22 janvier 2023
- 2 – Renouvellement des membres du conseil d'administration et élection du président
- 3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022
- 4 – Programmation 2023
- 5 – Questions diverses

Après avoir échangé et débattu sur les questions figurant à l'ordre du jour de la réunion, le conseil d'administration prend les décisions suivantes :

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 22 janvier 2023

Le compte-rendu de la réunion du 22 janvier est approuvé à l'unanimité.

2 – Renouvellement des membres du conseil d'administration et élection du président

Conformément à l'article 5 des statuts du fonds de dotation, il convient de renouveler le mandat des membres du collège des personnalités qualifiées. Les candidatures de Mmes Sarah Rouppert et Maïtena Ryckbosch et de MM. Freddy Eichelberger, Emile Jobin, Yoann Moulin, Jérôme Ryckbosch et Elies Tataruch ayant été déposées, il est procédé au vote et les sept personnalités qualifiées sont désignées pour une durée d'un an.

Aucune autre candidature n'ayant été déposée, et M. Géraud Chirol, étant candidat au renouvellement de son mandat de président du fonds de dotation, il est procédé au vote, conformément à l'article 6 des statuts.

Nombre de votants : 7

Suffrages exprimés : 7

M. Géraud Chirol est élu président, à l'unanimité, et il accepte la fonction qui lui est confiée.

3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022

Les comptes de l'exercice, l'annexe aux comptes annuels, le compte d'emploi annuel des ressources, la liste des libéralités reçues et le rapport d'activité ont été transmis à Mme Céline Benetti, chef de mission au Cabinet Acofex (M. Bruno Malivoire), et n'appellent aucune réserve ni observation de la part du commissaire aux comptes.

Conformément aux dispositions légales, ces comptes certifiés sont adressés au Préfet et publiés.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de de 208 501,55 euros. Le résultat net comptable est un excédent de 377,56 euros, qui est repris en report à nouveau pour l'exercice 2023.

Les comptes et le rapport d'activité sont présentés, discutés, soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

4 – Programmation 2023

La saison 2023 avait été retravaillée autour d'une programmation moins importante d'évènements privilégiant des formations plus restreintes et il est constaté une bonne participation du public sur ce premier semestre. Pour mémoire :

En janvier :

- Ce jour : Ciné-concert, accompagnement improvisé par Paul Goussot
La femme et le pantin de Jacques de Baroncelli (1929) Fondation
Jérôme Seydoux

En février :

- Dimanche 12 février : La Camerata Chromatica, Intavoltura

Bérénice Brejon de Lavergnée, flûte à bec, Pauline Chiama, viole de gambe, Benjamin Delale, orgue et direction artistique, Victoire Felloneau, flûte à bec, Nicolas Kuntzelmann, contre-ténor, Gabrielle Varbetian, soprano

En mars :

- Dimanche 19 mars : Le souffle et l'impact
Yoann Moulin, orgue, et Joël Grare, percussions

En avril :

- Lundi 10 avril : Concert de Pâques à l'église Saint-Germain-des-Prés
Anne-Marie Blondel, titulaire des grandes orgues de l'église Saint-Germain-des-Prés

En juin :

- Dimanche 4 juin : Département de musique ancienne, CNSMD de Paris, Le Quattro Stagioni d'Antonio Vivaldi, Christophe Robert, préparation artistique et pédagogique
- Dimanche 11 juin : Eclat sonore du crépuscule de l'empire
Récital d'orgue de Javier Artigas Pina

Deux manifestations sont programmées pour la fin de l'année :

En novembre :

- Dimanche 12 novembre : Mico Consort, Tea time à Saint-Eloi
Augustin Lusson, violon, Yuka Saïtô et Matthieu Lusson, violes de gambe, Anne-Marie Blondel, orgue

En décembre :

- Lundi 25 décembre à l'église Saint-Germain-des-Prés : concert de Noël
Anne-Marie Blondel, orgue

Aucune question diverse n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à vingt-deux heures trente et il est dressé le présent procès-verbal.

Géraud CHIROL
Président du Conseil d'administration



Anne-Marie BLONDEL
Secrétaire de la réunion



Documents joints :

- Etat des présences